



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52487>

Département(s) de publication : **57, 54, 55, 88**

Annonce n° **24-52487**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Mondelange

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21570474300016

Ville : Mondelange

Code postal : 57300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57, 54, 55, 88

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://mairie-mondelange.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_15895_1016555.html

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mathieu BARBAROSSA

Adresse mail du contact : mathieu.barbarossa@mairie-mondelange.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 387711663

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - lettre de candidature ou formulaire DC1, - déclaration du candidat ou formulaire DC2, - déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 et aux 1° et 3° de l'article L.2141-4 du CCP, concernant les interdictions de soumissionner et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, - Pouvoirs de la personne habilité à représenter le mandataire du groupement candidat et pouvoir donnés par les membres du groupement au mandataire - Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire. En cas de groupement, chaque cotraitant remet l'ensemble de ces éléments, à l'exception du DC1.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du présent marché ou des prestations similaires, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels. Si le candidat ou un membre du groupement candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ces renseignements pour justifier de sa capacité financière, il peut la prouver par une attestation comptable ou par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En cas de groupement, chaque cotraitant remet l'ensemble de ces éléments.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Présentation de l'entreprise et, si le candidat se présente en groupement, présentation des membres du groupement et de son organisation, Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, Présentation de l'équipe dédiée au marché (avec CV et expériences ; organisation du groupement et répartition des missions, présentation des sous-traitants éventuels), Liste des travaux et services exécutés au cours des cinq dernières années, comprenant ses références acquises dans le domaine objet du marché (travaux et services) ou dans un domaine comparable, et d'une complexité comparable, appuyée pour les travaux les plus importants d'attestations de bonne exécution et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer son aptitude. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. L'absence de références relatives à des prestations de même nature n'entraînera pas l'élimination des candidats, ces derniers pouvant démontrer par tout autre moyen leur capacité technique et professionnelle. En cas de groupement, le candidat mentionnera les références communes au groupement. Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables des études et de conduite des travaux de même nature que ceux du marché, Les certificats de qualifications professionnelles ; la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose ou qu'il peut mobiliser (en interne ou via d'autres opérateurs) pour la réalisation de marchés de même nature.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/06/2024 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public pour les travaux de démolition du château d'eau de Mondelange

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne la démolition de l'ancien château d'eau.

Lieu principal d'exécution du marché : Mondelange

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Cet AAPC est transmis avec un Règlement de Consultation, un Acte d'Engagement accompagné d'une annexe, un CCAP, un CCTP accompagné d'annexes. Tranches optionnelles Conformément à l'article R2122-7 du Code de la commande publique, la collectivité se réserve le droit de passer des marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un marché précédent passé après mise en concurrence. Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires relatives à la présente consultation, les candidats devront faire parvenir une demande écrite, quinze (15) jours au plus tard avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera adressée à l'ensemble des candidats six (6) jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des candidatures.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/05/2024